

Au Fil des — Pages

ÉTÉ 2019



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

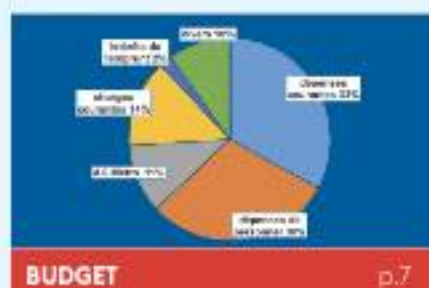
Budget *communal* 2019



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Ça s'est passé à Notre Dame	p.4
Vie Communale Budget 2019	p.7
Vie Communale	p.10
La Métro	p.13
Vie Associative et culturelle	p.14
Informations diverses	p.16
Fêtes Révolutionnaires 2019	p.18
Informations pratiques	p.19
Agenda	p.20

ZOOM SUR



© Photo Robert Allaud

LES ORCHIDÉES SAUVAGES DE SAINT FIRMIN



ETAT CIVIL

MARIAGE

Elodie BUISSON et **Kevin MARTINEZ**,
unis le 15 Juin 2019

NAISSANCE

Aaron GAMAIN BOURGEON
né le 17 Mai 2019
fils de Marine BOURGEON et Guillaume GAMAIN

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de quatre concitoyens :

Monsieur Philippe DENTIN

décédé le 24 Avril 2019

Madame Françoise COYRET née FANTINI

décédée le 18 Mai 2019

Madame Noëlle COGNE

décédée le 2 juin 2019

Mme Danielle DEZ née RIVAT

décédée le 05 Juin 2019

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.





Notre Dame de Mésage est une commune qui bénéficie tout au long de l'année du dynamisme des nombreuses associations sportives et culturelles qui l'habitent.

Au cours des mois de mai et juin, vous avez pu avoir un aperçu de leurs actions au travers des nombreuses animations organisées grâce à la richesse de ce tissu associatif et à l'engagement de leurs bénévoles.

Avec le Conseil Municipal, je tiens à leur affirmer mon soutien et également à remercier toutes les associations, forces vives de notre commune de près de 1200 habitants.

Permettez-moi de faire ici un focus sur la jeune association des Délices Perchés, qui a proposé son second festival, malgré une météo très incertaine.

Ce festival a été porté par 75 bénévoles et a permis la tenue de 15 spectacles et 12 stands de cuisine pour une affluence de plus de 800 spectateurs sur la journée du samedi 22 juin. Journée qui s'est terminée par plusieurs concerts dans la soirée, jusque tard dans la nuit.

Voici ci-dessous un aperçu de cette fête avec le panorama concernant la partie autour de la mairie.

Cette photographie me permet aussi de faire un lien sur les travaux réalisés à la Mairie : vous pouvez apercevoir la transformation du garage et son nouveau toit végétalisé.



Du côté des nouveaux vestiaires du foot, ils seront terminés vers le 15 juillet.



Nous inaugurerons le 31 août la fin des travaux des vestiaires du foot et ceux de la mairie. Vous trouverez prochainement sur notre site internet les modalités de l'organisation de la journée.

Bel été à vous, et rendez vous le samedi 31 août.



Bien à vous
TONINO TOIA



ça s'est
passé à

Notre Dame de
MESAGE



LE 8 MAI

Cette année, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire ont activement participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 qui, comme chaque année, a eu lieu en présence du Groupement de Reconstitution de la Libération du Dauphiné.

Les élèves ont écouté le discours prononcé par Monsieur le Maire, lu les noms des soldats morts pour la France, déposé la gerbe de fleurs et chanté le Chant des Partisans sous la direction de leur professeur, Madame Stéphanie Callon.

Leur exposition a été installée dans la salle du Conseil de la Mairie, afin que tout le monde puisse admirer tout le travail qu'ils ont fourni.

Leurs travaux ont ensuite été exposés pendant une semaine à la salle de la Locomotive à Vizille, dans le cadre des Grands rendez-vous de l'Histoire du Pays Vizillois, organisés par l'association des Amis de l'histoire du Pays Vizillois, dont le thème cette année était "L'Esprit de Résistance".

La municipalité remercie leur enseignante Madame Callon et félicite les élèves pour leur implication et le travail qu'ils ont accompli.

Le devoir de mémoire nous anime :
Souvenons-nous que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour notre liberté.





FESTI MÉSA'JOIE

La troisième édition du Festi Mésa'Joie, festival de spectacles à domicile à Saint Pierre et Notre Dame de Mésage, a cette année encore, rencontré un beau succès.

Pas moins de 120 personnes ont assisté aux trois soirées proposées, dont 80% sont des habitants des deux villages.

Toute l'équipe s'affaire déjà à vous concocter la 4^{ème} édition qui aura lieu en mai 2020 !

Si vous voulez les rejoindre, proposer votre maison pour accueillir un spectacle, suggérer des contacts d'artistes, vous pouvez écrire à festimesajoie@orange.fr

Retrouvez les moments forts de l'édition 2019 en images sur <https://festimesajoie.jimdo.com>



COMPAGNIE PARTAGE

Soirée placée sous le signe de l'éducation populaire à la Chapelle Saint Firmin de Notre-Dame de Mésage le samedi 18 mai.

Une soirée « théâtre » un peu inhabituelle ce soir-là à la Chapelle.

Elle a commencé avec Patrick Seyer, qui a fait un bref rappel historique des activités de l'association Partage au cours des 15 dernières années.

Puis Renata Scant a parlé de son itinéraire théâtral sous forme d'une « conférence gesticulée ».

Cinquante ans d'un travail acharné pour promouvoir l'action culturelle et artistique de proximité.

Un beau et riche moment culturel où l'itinéraire singulier d'une artiste croise la grande histoire du Théâtre français.



SOIREE DES ENFANTS



La 7^{ème} édition de la Soirée des Enfants, organisée par la municipalité, a eu lieu le vendredi 7 juin dernier au bâtiment du Moulin.

La centaine de personnes présentes a pu apprécier le spectacle « Ca roule ma boule » de la Cie La tête sur les étoiles.

À bord de leur vélo insolite, les deux compères ont emmené le public à travers un tour du monde poétique, acrobatique et musical. Même s'ils n'avaient pas de nez rouge, les deux personnages ont bien fait les clowns !

Après une petite pause gourmande assurée par le Comité des Fêtes, le film a pu commencer et tout le monde a bien ri devant le deuxième volet des aventures de l'ours Paddington.

Rendez-vous le 5 juin 2020 pour la 8^{ème} édition de la Soirée des Enfants !

WWW.

Ayez le réflexe site internet

Besoin d'un renseignement sur la mairie ? Vous voulez connaître les activités et manifestations proposées sur la commune ? Inscrire vos enfants à la cantine ? Être informés sur les pics de pollution ou sur les coupures d'électricité ? Trouver les coordonnées des associations ? Découvrir le patrimoine de votre commune et plus encore ? Un site complet présentant toutes les informations dont vous avez besoin.

www.notredamedemesage.fr





Budget 2019 communale

Cette année encore, le budget de la commune est très contraint. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales, ne cesse de baisser, ce qui impacte fortement le budget de la commune. Malgré cela, nous avons eu à cœur de maintenir les taux des taxes locales afin de ne pas impacter les revenus des ménages. Pour cela, nous devons maîtriser les dépenses tout en maintenant le niveau de service aux habitants.

BAISSE DGF

La DGF
Dotation Globale
de Fonctionnement),
principal soutien de l'Etat
aux collectivités territoriales
ne cesse de baisser,
ce qui impacte fortement
le budget de la commune.



• PERTE CUMULÉE DEPUIS 2013 = - 275 097 €

EVOLUTION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE À LA MÉTRO

L'AC (Attribution de Compensation)
correspond à l'équilibre entre les recettes
et les dépenses communales nécessaires
à la réalisation, par la Métro, des compétences
qui lui ont été transférées.
La commune reverse l'AC à la Métro.



EVOLUTION DU FPIC QUE LA COMMUNE PAYE

**Le FPIC (Fond National de Péréquation
des Ressources Intercommunales
et Communales)**

Ce fond, créé en 2012, consiste
à prélever une partie des ressources
de certaines intercommunalités
et communes pour la reverser
à des intercommunalités
ou communes moins favorisées.

En ce qui concerne Notre Dame de Mésage, cela se traduit par une dépense.



• PRÉLÈVEMENT CUMULÉ DEPUIS 2014 = - 38 712 €

L'IMPOSITION À NOTRE DAME DE MÉSAGE

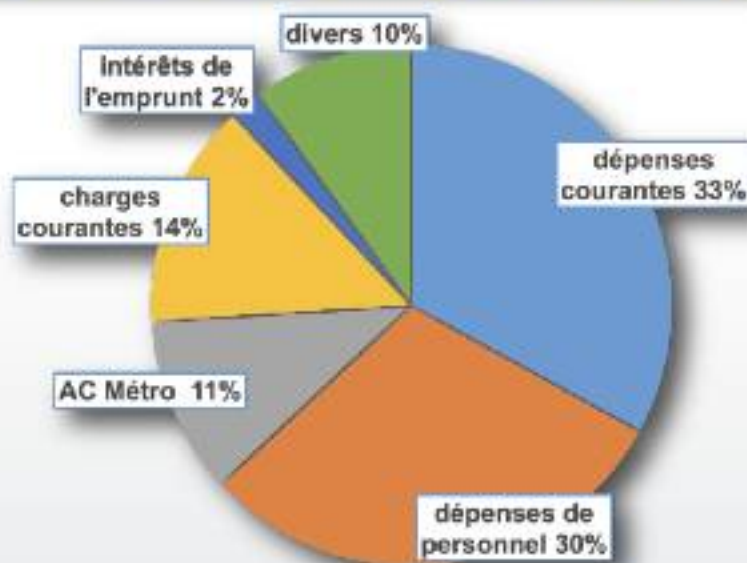
TAXES	Taux communaux 2019	Taux moyen Métropole
Taxe d'habitation	7,30 ‰	15,81 ‰
Taxe Foncière (bâti)	15,50 ‰	34,01 ‰
Taxe foncière (non bâti)	46,55 ‰	68,87 ‰

taux inchangés

LE BUDGET "FONCTIONNEMENT" 723 163€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public), de soutenir la vie associative, d'aider les personnes en difficulté (par l'intermédiaire du CCAS), le remboursement des intérêts de la dette et le financement des investissements.



Dépenses courantes (électricité, fioul, fournitures, assurances...)	240 665 €
Dépenses de personnel	221 240 €
Attribution de compensation Métro	85 000 €
Charges de gestion courante (subventions associations, syndicats,...)	101 168 €
Intérêts de l'emprunt	18 530 €
Divers	56 560 €
TOTAL	723 163 €

ENFANCE ET JEUNESSE

- Sorties scolaires (patinoire, piscine et sorties de fin d'année)6 085 €
- Cinéma en plein air2 000 €
- Fournitures scolaires5 500 €
- Participation à la structure Petite Enfance (SICCE)16 000 €
- Participation au syndicat du collège des Mattons10 000 €



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Electricité35 000 €
- Chauffage (fioul / pellets)12 000 €
- Entretien du terrain de foot et terrains communaux28 993 €
- Entretien des bâtiments communaux11 780 €
- Déneigement13 000 €



ASSOCIATIONS

- Subventions aux associations10 900 €

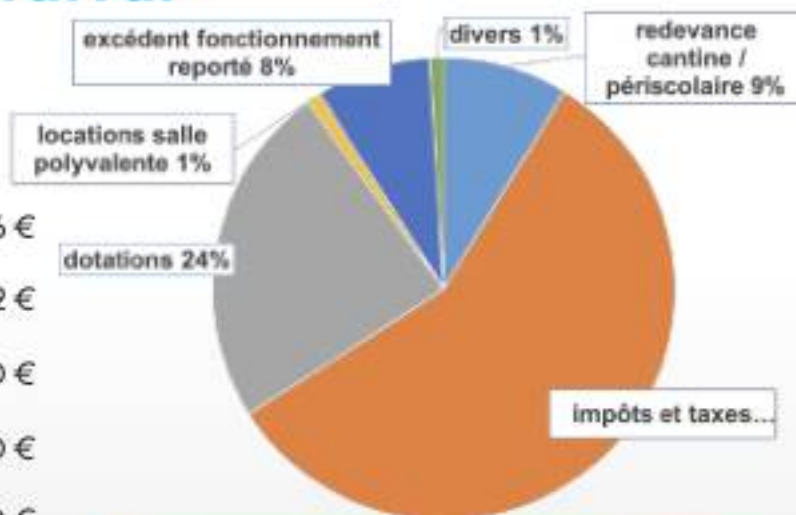


Budget 2019 communal

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

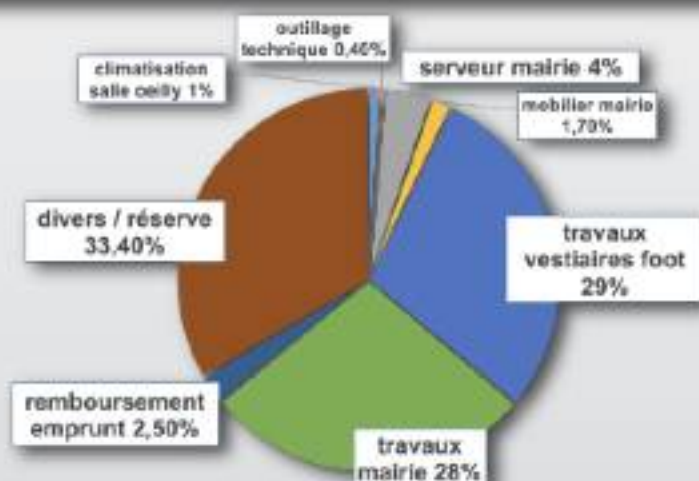
Elles sont composées principalement par les :

- recettes fiscales (impôts et taxes) :	417 246 €
- dotations de l'Etat, dotation solidarité rurale :	169 982 €
- produits des services (recettes cantine, périscolaire) :	63 000 €
- location des biens immobiliers (locations salle polyvalente) :	8 000 €
- excédent de fonctionnement 2018 reporté en 2019 :	60 000 €
- divers :	4 935 €



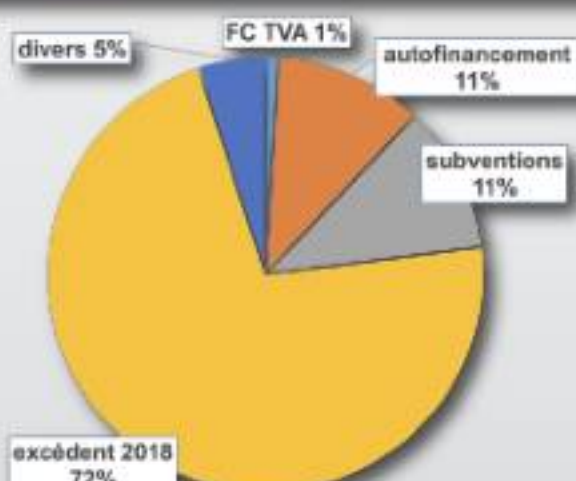
TOTAL723 163 €

LE BUDGET "INVESTISSEMENT" 723 406€



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- climatisation salle de l'Oeilly	8 000 €
- outillage technique	3 000 €
- serveur mairie	28 860 €
- mobilier mairie (bureaux, radiateurs, cuisine+pose cuisine...)	12 385 €
- travaux vestiaires du foot, toutes études confondues.....	209 700 €
- travaux mairie	207 760 €
- remboursement du capital de l'emprunt.....	18 530 €
- divers / réserve.....	235 171 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont composées principalement par :

- FCTVA (TVA récupérée sur les travaux 2018)	7 150,39 €
- Autofinancement.....	80 502,95 €
- Subventions du Département (Travaux bâtiment Mairie)	22 548 €
- Subvention de la Région (Travaux des vestiaires de foot).....	10 000 €
- Subvention Fédération Française de Foot.....	10 000 €
- Subvention de l'Etat (travaux mairie + foot).....	40 034,40 €
- Excédent 2018 reporté	525 600,26 €
- Divers	27 570 €

TOTAL723 406 €



samedi 7 SEPTEMBRE

9h30-12h

Yoga et Sophrologie

Salle d'évolution de l'École

page 14

samedi 21 SEPTEMBRE

dimanche 22 SEPTEMBRE



JOURNÉES DU PATRIMOINE

15h00 samedi & dimanche :

visite commentée

de la chapelle Saint Firmin

et de l'Eglise Sainte Marie

20h30 le samedi :

Concert "Douar Trio"

page 14

samedi 19 OCTOBRE

9h30-12h

Yoga et Sophrologie

Salle d'évolution de l'École

page 14

samedi 16 NOVEMBRE

9h30-12h

Yoga et Sophrologie

Salle d'évolution de l'École

page 14

vendredi 22 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais nouveau

page 14

samedi 14 DÉCEMBRE

9h30-12h

Yoga et Sophrologie

Salle d'évolution de l'École

page 14



**Au Fil
des Pages**

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2019

Responsable de Publication :

Tonino TOIA

Comité de rédaction :

Commission Communication

Graphisme Mise en Page : illico38

Impression : Mairie

Tirage : 520 exemplaires



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Fax. 04 76 78 32 18

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

du lundi 15 juillet au vendredi 16 août inclus

Lundi 15H30 / 17H30

Mardi 15H30 / 17H30

Mercredi FERME

Jeudi 15H30 / 17H30

Vendredi 15H30 / 17H30

Samedi FERME

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

COMMUNICATION

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site

www.notredamedemesage.fr

et surtout abonnez-vous à la lettre électronique d'informations
mensuelle (newsletter).



Numéros utiles

MAIRIE

Téléphone : 04 76 68 07 33
Fax : 04 76 78 32 18
Email : mairie.ndmessage@wanadoo.fr
Web : www.notredamedemesage.fr

Ouverture au Public
Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

ÉCOLE MATERNELLE

Téléphone : 04 76 08 31 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Téléphone : 04 76 68 12 85

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON

(en cas d'urgence) : 15

GENDARMERIE

Téléphone : 17

POMPIERS

Téléphone : 18

URGENCES MÉDICALES

Téléphone : 08 10 15 33 33

URGENCES DEPUIS UN PORTABLE

Téléphone : 112

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél : 04 76 08 47 09
• Du lundi au vendredi 20h-23h
• Le samedi 14h-18h et 19h-23h
• Le dimanche 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h
Les accès directs sont déconseillés. Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

CONSULTANCES ARCHITECTURALES À NOTRE DAME DE MÉSAGE LE 10 OCTOBRE 2019

BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS

Désormais, la collecte des déchets ménagers se fait **le lundi matin** sur toute la commune. Merci de sortir vos bac le dimanche soir.

LES DÉCHÈTERIES

PÉAGE DE VIZILLE

Rue du Maquis de l'Oisans
38220 Vizille

CHAMP SUR DRAC

Rue Léa Lagrange
38560 Champ-sur-Drac

VAULNAVEYS-LE-HAUT

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

PHARMACIES DE GARDE

Afin de connaître le planning exact des pharmacies de garde, il faut désormais consulter le site www.servigardes.fr, ou faire le **0825 74 20 30**, afin de connaître à tout moment la pharmacie de garde la plus proche du lieu demandé (pour tout le département de l'Isère).

www.servigardes.fr

dimanche 07 juillet 2019	Pharmacie de BRIE	BRIE ET ANGONNES	04 76 73 67 86
dimanche 14 juillet 2019	Pharmacie de l'ENCLOS	HAUTE-JARRIE	04 76 72 06 36
dimanche 21 juillet 2019	Pharmacie BONNET	JARRIE	04 76 68 87 32
dimanche 28 juillet 2019	Pharmacie du Château	VIZILLE	04 76 68 04 40
dimanche 04 août 2019	Pharmacie BONNET	JARRIE	04 76 68 87 32
dimanche 11 août 2019	Pharmacie du Château	VIZILLE	04 76 68 04 40
jeudi 15 août 2019	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC	04 76 68 86 72
dimanche 18 août 2019	Pharmacie des ALPES	VIZILLE	04 76 68 04 96
dimanche 25 août 2019	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE	04 76 89 10 43
dimanche 01 septembre 2019	Pharmacie de VAULNAVEYS	VAULNAVEYS LE HAUT	04 76 89 16 53
dimanche 08 septembre 2019	Pharmacie BONNET	JARRIE	04 76 68 87 32
dimanche 15 septembre 2019	Pharmacie des ALPES	VIZILLE	04 76 68 04 96
dimanche 22 septembre 2019	Pharmacie du Château	VIZILLE	04 76 68 04 40
dimanche 29 septembre 2019	Pharmacie de l'ENCLOS	HAUTE-JARRIE	04 76 72 06 36
dimanche 06 octobre 2019	Pharmacie de BRIE	BRIE ET ANGONNES	04 76 73 67 86
dimanche 13 octobre 2019	Pharmacie du Château	VIZILLE	04 76 68 04 40
dimanche 20 octobre 2019	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE	04 76 89 10 43
dimanche 27 octobre 2019	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC	04 76 68 86 72

CONTACT VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : **0 800 805 807**
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)
 - Souscription d'abonnement, résiliation, facturation
- contacter : **04 57 04 07 77** ou <https://www.eauxdegrenoblealpes.fr>

Les abonnés de l'eau de Notre-Dame-de-Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

- Problèmes techniques liés à l'assainissement : **0 800 500 048**
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : **04 76 98 24 27**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JEUDI 24 OCTOBRE 2019

Comme précédemment, les usagers devront s'inscrire en appelant le numéro gratuit de la Métropole au **0 800 500 027**, au plus tard le jeudi qui précède la collecte.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Vizille	fermé	12h30-18h30	12h30-18h30	12h30-18h30	12h30-18h30	8h30-12h00 13h00-18h30
Champ-sur-Drac	9h30-12h00 13h30-18h30	13h30-18h30	9h30-12h00 13h30-18h30	13h30-18h30	9h30-12h00 13h30-18h30	8h30-18h30
Vaulnaveys-le-Haut	9h30-12h00 13h00-18h30	9h30-12h00 13h00-18h30	9h30-12h00 13h00-18h30	9h30-12h00 13h00-18h30	9h30-12h00 13h00-18h30	8h30-18h30

FETES REVOLUTIONNAIRES DE VIZILLE 2019

**1789/2019 :
230^{ème} anniversaire de
la Révolution française**

**“ Un Air de Liberté ”
Quand les plus belles
chansons célèbrent
nos valeurs**

Rendez-vous sensoriel au château !

Après le succès de l'édition 2017 avec plus de 4500 spectateurs pour deux soirées, les Fêtes Révolutionnaires de Vizille vont encore plus loin : à l'assaut du Château !

« Un Air de Liberté » c'est d'abord... un grand concert avec 15 chansons interprétées en live par des musiciens professionnels. Des chansons qui donnent l'envie de bouger, des chansons connues de tous pour ce qu'elles évoquent et leurs échos aux valeurs républicaines issues de la Révolution française. Des clips spécialement conçus pour ce show qui subliment les chansons.

Des images pour ouvrir les imaginaires, à l'assaut du Château et pour la première fois : les façades nappées d'images vidéo avec des séquences en 3D. Nous avons entièrement modélisé numériquement ce joyau de notre patrimoine : le Château comme il n'a jamais été vu ! Et sur scène, les musiciens sont rejoints sur quelques titres par des danseurs, une batucada, un chœur d'enfants.

Un Air de Liberté, tente d'être le reflet de son temps :

- là où les valeurs républicaines sont chaque jour interrogées par notre société,
- là où la colère gronde,
- là où des failles fragilisent le socle républicain.

Les réponses, les espoirs, sont en nous, dans ce que la Nation sait faire le mieux : se réinventer de ses valeurs, se réenchanter à travers des hymnes à l'amour, à la solidarité, à la fraternité...

Cet été le "Berceau de la Révolution française" vous invite à vibrer tous ensemble en chantant, pour quelques soirs, à l'unisson.

Les 19, 20 et 21 juillet 2019 à 22h parc du domaine départemental de Vizille

Le spectacle dans le parc démarre vers 22h, une « première partie avant spectacle » débutera sur la place du château entre 18h30 et 21h avec des prestations artistiques amateurs et professionnelles (musique, danse, chant,...) et un espace restauration.



Billetterie en ligne sur le site : www.unairdeliberte.fr

TARIFS SPECTACLE "Un air de liberté 2" dans le parc du Domaine

En prévente et jusqu'à 20h le jour du spectacle : 7€ • Gratuit en dessous de 4 ans.

Vente directe à l'entrée du spectacle dès 20h :

• Plein tarif : 10€.

• —de 18 ans / étudiants / chômeurs / RSA-AAH : 7€.

• Gratuit en dessous de 4 ans.

Première partie avant spectacle sur la place du Château gratuite.

Contact : service culturel ville de Vizille 04 76 78 86 34

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonasiatique.fr

En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*



Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de **1360** contre 414 en 2017.

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.

LE MOUTIQUE TIGRE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est particulièrement nuisant, car il pique principalement le jour et est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Des gestes simples permettent de limiter sa prolifération.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



1

MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...
Veuillez à ce que tous les objets laissent dehors ne puissent devenir des gifes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les.

GOUTTIÈRES, RIBOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
irez pour faciliter le bon
écoulement des eaux.



2

DÉCHETS
Veuillez éjecter tous
les déchets pouvant
polluer l'eau.



3

**SOUDEUSES SOUS LES
POTS DE FLEURS, SEaux,
ARROSOIRS...**
Videz-les souvent (au moins
une fois par semaine).



4

PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement
et évacuez l'eau retenue sur
les bords.



5

**RÉCUPÉRATEURS
ET RÉSERVES D'EAU**
Couverd-les de façon
hermétique, en apposant
un voile moustiquaire
fin ou un autre tissu.



6

L'ASTUCE!

L'ASTUCE!
Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coussinets de vos pots de fleurs. Ainsi, vos boutures conserveront l'humidité sous vos plantes sans devenir des ghâtes innomables pour les moustiques tigrés.

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE
AVANT QU'IL PIQUE



PRIVONS-LE D'EAU !



BÂCHEZ. COUVREZ. VIDEZ.

COMMENT LE RECONNAÎTRE?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2013 dans 20 départements)	





À l'occasion des Journées du patrimoine, Les Délices Perchés s'associent aux Amis de l'Histoire du Pays Vizillois.

En effet, après le Festival, découvrez les concerts "de saison" des Délices Perchés : des découvertes musicales comme des friandises, des dégustations qui s'écoulent... tout au long de l'année !

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

15h00 : visite commentée de la chapelle St Firmin et de l'Eglise Sainte Marie, assurée comme chaque année par les Amis de l'Histoire du Pays vizillois

20h30 : Les Délices Perchés vous proposent un concert du « Douar Trio »

Une clarinette, une contrebasse et un oud (luth arabe) nous font voyager entre Bretagne et Maghreb, jazz et musique du monde, douceur et virtuosité.

Une ambiance intime et acoustique pour ce premier concert "de saison". La soirée sera agrémentée d'une dégustation surprise ! Un concert délicieux dans la chapelle Saint Firmin !

Étant donné le nombre de places restreint de la chapelle, il est fortement conseillé d'acheter ses places à l'avance grâce à la billetterie en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/les-delices-perches/evenements/douar-trio>

Il est possible également de réserver vos places en envoyant un mail à : lesdelicesperches@gmail.com

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

15h00 : visite commentée de la chapelle St Firmin et de l'Eglise Sainte Marie, assurée comme chaque année par les Amis de l'Histoire du Pays vizillois

Tarif au choix* (concert + dégustation) : 7€ / 12€ / 18€.

* Les Délices Perchés appliquent le prix au choix. Le premier (7€) est un tarif réduit permettant un accès facilité sans justificatif. Le second (12€) vise l'équilibre financier de l'action. Le troisième (18€) est une forme de soutien pour les prochaines. Choisissez le vôtre !

LE COMITÉ DES FÊTES A BESOIN D'ÉTOFFER SES RANGS

En effet, suite à plusieurs déménagements, le Comité a perdu des forces vives. Et sans forces vives, il est impossible d'avancer... Or, il est toujours de la volonté de l'association de proposer des animations aux habitants de la commune.

**Venez rejoindre
l'équipe
du Comité des Fêtes !
Chaque petite goutte d'eau
compte !**

Contact :
comitedesfetesndm@outlook.fr

Ses prochaines manifestations :

• Le vendredi 22 novembre 2019 :
Soirée Beaujolais Nouveau

• Le samedi 8 février 2020 :
Repas dansant à thème



COMITÉ DES FÊTES
NOTRE DAME DE
MÉSAGE

Y.E.S. (Yoga Et Sophrologie) EST UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Elle invite à une parenthèse de bien-être un samedi matin par mois dès la rentrée de septembre.

Patricia Aubert-Cuoq, élève-professeur de L'Institut International de Yoga et Camille Cuoc, Master spécialiste en Sophrologie Caycédiennne, animeront des ateliers collectifs de yoga et de sophrologie autour d'une thématique commune, créant ainsi une synergie entre ces deux disciplines.



Le yoga proposé, issu des grandes traditions indiennes, égyptiennes et chinoises, développe le renforcement musculaire et ligamentaire, l'apaisement du mental et l'harmonisation de l'énergie vitale.

La sophrologie est une méthode d'entraînement basée sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit. Pratiquée régulièrement, elle permet de renforcer ses capacités de gestion du stress, des émotions, de la concentration et à l'éveil des attitudes positives au quotidien.

Sur inscription, pour ados-adultes, atelier limité à 15 personnes

Tarifs : Adhésion annuelle : 10€. Atelier thématique : 20€

Lieu : Salle d'Evolution (Ecole de Notre-Dame de Mésage)

Agenda : 9h30 à 12h. - 1^{er} semestre : Samedi 7 septembre - Samedi 19 octobre - Samedi 16 novembre - Samedi 14 décembre

Contact : patricia.aubert-cuoq@gmail.com - 06 67 97 66 06

En savoir + : <https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com/>



ASSOCIATION SPORTIVE : SAISON 2018-2019 BILAN POSITIF

L'AS NDM Club dynamique et familial, dresse un bilan positif de cette saison 2018-2019. Des U6 aux vétérans, tous et toutes ont pris plaisir à jouer.

Parmi les événements marquants de cette saison, notons la chasse aux œufs de Pâques qui a remporté un franc succès auprès de nos gourmands petits licenciés. La soirée conviviale du 17 mai dernier était destinée à nos partenaires et sponsors, qu'ils soient à nouveau remerciés pour leur soutien.

Les travaux d'agrandissement des locaux avancent et nous aurons des conditions optimales pour démarrer une nouvelle saison en septembre 2019.



La chasse aux œufs

**Rendez-vous donc à la rentrée
pour de nouvelles aventures footballistiques !**



l'équipe des U13



l'équipe des U8/U9

Sou des écoles



SOU DES ECOLES

Pour commencer, toute l'équipe du Sou des Ecoles tient à remercier toutes les personnes pour leurs contributions aux différentes actions.

Dr. Nicolas Sureau de Montigny

Cette année, nous avons organisé trois grands événements, la soirée jeux de société à l'automne, le carnaval au printemps et la kermesse en fin d'année scolaire.

Durant l'année, nous avons aussi organisé quelques ventes limitées à l'école (sapins, chocolats pour Pâques, glacières isothermes) mais nous avons aussi innové avec une vente de brioches en porte à porte sur toute la commune.



Victime de son succès, nous n'avons même pas pu faire certains petits coins du village car nos 250 brioches se sont vendues... comme des petits pains.

Toute l'équipe vous remercie donc chaleureusement, et nous vous promettons de faire mieux l'an prochain.

Nous tenons à remercier encore plus particulièrement tous ceux qui nous ont donné un petit coup de pouce durant cette belle année.

Toutes ces actions ont permis cette année :

- l'achat de nouveaux livres, de nouveaux jouets pour la maternelle
- l'achat d'un élevage de papillons
- la participation aux différentes sorties (cinéma, sortie dans la Drôme,...)
- l'intervention de la Maison des Jeux dans les deux écoles.

Nous avons plein de projets pour l'année prochaine, on maintiendra notre kermesse et la fête du carnaval. La distribution de sapins sera peut-être différente cette année, pourquoi pas accompagnée d'un petit événement, on y réfléchit encore.

**Donc n'hésitez pas à nous rejoindre,
les enfants comptent sur vous.**



ET VOUS, VOTRE TOIT,
EST-IL BIEN ENSOLEILLÉ ?

MÉTROSOLEIL

Votre toit est-il propice à l'installation de panneaux solaires ?

Pour le savoir, Grenoble-Alpes Métropole met à votre disposition **MétoSoleil**, un outil permettant d'identifier le potentiel solaire de votre toit et de vous indiquer l'intérêt financier d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

QU'EST-CE QUE LE POTENTIEL SOLAIRE ?

Le potentiel solaire est la puissance d'ensoleillement reçue par votre toit. Pour exploiter cette énergie produite par le soleil, vous pouvez faire installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques afin de :

• **Produire jusqu'à 70% des besoins en eau chaude de votre foyer** et réduire ainsi votre facture d'énergie d'environ 200€ par an (solaire thermique).

• **Produire de l'électricité chez vous et recevoir chaque année, pendant 20 ans, une rentrée d'argent** grâce à la vente de l'énergie produite (solaire photovoltaïque). Cette installation vous permet également d'augmenter la valeur immobilière de votre bien et de lutter contre le dérèglement climatique en investissant dans une installation locale de production d'énergie renouvelable.

EXPLOITEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT

Vous souhaitez savoir s'il est intéressant d'installer des panneaux solaires ou photovoltaïques sur la toiture de votre maison, votre immeuble ou votre bâtiment ?

Consultez <https://grenoble-metropole.cadastre-solaire.fr>

Après avoir saisi l'adresse du toit que vous souhaitez évaluer, la Métropole vous propose à travers cet outil :

- **Un conseil gratuit**, neutre et non commercial, en phase avec les recommandations locales de choix d'énergies
- **Des simulations financières** réalisées en instantané et en toute transparence
- **L'appui de l'Agence Locale de l'Énergie** pour vous accompagner, en toute neutralité, dans un projet solaire pertinent et adapté à vos besoins.
- **Le contact d'installateurs** ayant signé une charte qualité avec la Métropole ayant les certifications et assurances requises, et s'engageant à fournir un devis clair et complet, et à accompagner ses clients dans les différentes démarches (urbanisme, raccordement réseau, etc.).

Cette opération n'a aucun lien avec une quelconque démarche commerciale et ne cautionne aucun démarchage à domicile proposant l'installation de panneaux solaires.

SOLAIRE THERMIQUE ? SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Les panneaux solaires thermiques produisent de la chaleur : ils possèdent un fluide conducteur qui va chauffer l'eau de votre logement.

Les panneaux solaires photovoltaïques produisent de l'électricité que vous pouvez :

- **soit consommer** (ce qui n'est pas conseillé, car il est difficile de la stocker, ce qui veut dire qu'en l'absence de soleil, vous n'avez pas d'électricité...),
- **soit revendre** à EDF ou GEG qui l'injecteront dans le réseau public.



ATTENTION À LA CANICULE



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule :

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr.

Pensez à boire beaucoup d'eau, à ne pas sortir aux heures les plus chaudes, et à maintenir votre habitation à l'abri de la chaleur.

VOUS AVEZ + DE 65 ANS ?!

Les personnes qui ont eu 65 ans en 2019 ou les nouveaux arrivants ayant 65 ans et plus, peuvent s'inscrire au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune en contactant le secrétariat de la Mairie.

PLAN LOCAL URBANISME

L'enquête publique du PLUi Grenoble Alpes Métropole, s'est terminée le 24 mai dernier.

Cette enquête s'est bien déroulée et des remarques, des interrogations ont émergé parfois même accompagnées de pétitions éclairées et pertinentes.

Les élus ont donc dû mieux expliquer les choix entrepris mais ont aussi pris conscience de l'importance des sujets tels qu'une éventuelle création d'accès ou de liaison piétonne.

Une possibilité d'accès réalisée en 2012 a été vivement contestée, au niveau du secteur du Plan du

Noyer et de la Montée des Collines. La commission Urbanisme a donc écrit au Président de la Commission d'enquête afin de préciser l'emplacement réservé et de modifier le "type" possible d'accès à cet endroit, par un mode dit de "liaison douce".

Les résultats de l'enquête vous seront bien évidemment communiqués par la Métropole ou par le biais de la mairie.

Nous vous remercions de vos avis, de votre participation à cette enquête publique, qui permet entre autres d'échanger sur les différentes visions des uns et des autres, de partager nos expériences, notre connaissance du terrain et de l'histoire de notre commune.

La Commission Urbanisme

DEMANDES DE PASSEPORT ET DE CARTE D'IDENTITÉ

(création ou renouvellement) :
consultez directement
le site du gouvernement service-public.fr
afin de remplir le formulaire en ligne.

Vous pouvez vous adresser
aux mairies habilitées suivantes :

VIZILLE
ou ÉCHIROLLES / EYBENS / SAINT-MARTIN D'HERES
SAINT-ÉGREVE / LE PONT DE CLAIX / LA MURE
FONTAINE / GRENOBLE / MEYLAN / VIF
SASSENAGE / MEYLAN

Toute demande se fait sur rendez-vous.
Pensez à contacter la mairie concernée
par téléphone ou par courriel.

ELECTIONS EUROPEENNES

Électeurs Notre Dame de Mésage : 1164
Participation (8 votants) 53,49%

RÉSULTATS

Rassemblement National	24,29 %
La République en Marche.....	22,24 %
Europe Écologie Les Verts.....	14,29 %
Parti Socialiste	9,59 %
La France Insoumise.....	7,35 %
Les Républicains	5,51 %
Génération.s	3,06 %
Parti Communiste Français	2,45 %
Debout la France	2,24 %
UDI	2,24 %

Suite à la dissolution
de l'association
« les 28 Villas de la Touche »,
M. Genevois trésorier
et M. Zanellato, trésorier adjoint,
ont fait don
au CCAS de la commune
de la somme de 1 526.53 €
qui sera partagée
entre le Sou des écoles
et le CCAS.



JOUER AU 'PATOL'

Les écoles, maternelle et élémentaire, ont fait appel à la Maison des jeux de Grenoble pour animer une journée jeux avec les enfants.

La classe de CP/CE1 a notamment appris à jouer au Patol, un jeu d'Amérique du Sud.

Matériel :

- 1 grosse pierre au centre
- 4 pierres de taille moyenne
- 40 petites pierres
- 4 pions
- 3 « dés » (type kapla, 1 face blanche et une face noire, l'une des face blanche ayant des encoches)

But du jeu : Etre le premier à faire un tour.

Déroulement :

Chaque joueur choisit sa rivière de départ. Les joueurs laissent tomber chacun leur tour les bâtonnets sur la pierre au milieu et avancent en fonction de leur score (voir tableau). Si un pion arrive sur une pierre déjà occupée, le premier arrivé doit retourner à sa rivière de départ. Le premier ayant fait un tour a gagné.

Les élèves de CP-CE1

Tirage des dés

▬ ▬ ▬ = 15 cases*

▬ ▬ ▬ = 10 cases*

▬ ▬ ▬ = 5 cases

▬ ▬ ▬ = 3 cases

▬ ▬ ▬ = 2 cases

▬ ▬ ▬ = 2 cases

* Et on rejoue



Comme vous avez pu le constater au niveau de l'école, des barrières ont été positionnées sur le parking mais aussi entre l'école élémentaire et l'école maternelle, empêchant ainsi la liaison entre celles-ci.

Le mur de soutènement situé sous les places de parking, en face du radar pédagogique, présente un mouvement inquiétant.

Depuis octobre 2018, des mesures sont relevées pour vérifier l'activité de ce mur. Les dernières mesures de mars 2019 montrent un fléchissement constant de ce soutènement.

La Métropole a mandaté la société Isère Aménagement pour effectuer le confortement de ce mur et la Commission "Ouvrages d'Art" l'a classé en priorité I, c'est-à-dire en priorité urgente.

Les travaux de confortement provisoire du mur de l'école ont commencé lundi 24 juin.

Ils seront suivis également de sondages géotechniques.

Cette phase de travaux est nécessaire afin de trouver la source des désordres.

Au terme de cette première phase, si cela est possible, un passage réduit sera ré-ouvert afin de pouvoir réutiliser la zone entre l'école élémentaire et l'école maternelle.



Les reporters de l'école de La Romanche



GOÛTER LITTÉRAIRE

Le vendredi 3 mai 2019, nous avons organisé un goûter littéraire.

Avant les vacances de printemps, la maîtresse nous a proposé de choisir un livre, de le lire et d'en parler lors d'un goûter littéraire.

Chaque élève a rempli une fiche de présentation sur son livre. Sur celle-ci, il fallait renseigner la carte d'identité de notre roman (auteur, illustrateur, éditeur, ...) mais aussi faire un résumé de l'histoire et donner notre avis.

Vendredi 3 mai, nous avons préparé de quoi faire un bon goûter (gâteaux, boissons,...), puis nous nous sommes installés par petits groupes de quatre ou cinq et chacun a présenté son livre à ses camarades.

En même temps, nous avons pu déguster nos préparations. Au bout d'une quinzaine de minutes, nous avons fait tourner les groupes pour présenter nos livres à d'autres élèves de la classe et ainsi de suite.

Nous avons beaucoup aimé ce goûter littéraire et nous souhaitons renouveler l'expérience. La deuxième édition aura donc lieu le 1er juillet et nous comptons sur les mamans pour nous préparer de bons gâteaux une fois de plus.

Les élèves de CMI-CM2

